

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**Arrêté du 23 février 2009 portant modification de l'arrêté du 23 novembre 1987 relatif à la sécurité des navires (division 335 du règlement annexé)**

NOR : DEVT0903819A

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire,

Vu le décret n° 84-810 du 30 août 1984 modifié relatif à la sauvegarde de la vie humaine en mer, à l'habitabilité à bord des navires et à la prévention de la pollution ;

Vu l'arrêté du 23 novembre 1987 modifié relatif à la sécurité des navires ;

Vu les avis de la Commission centrale de sécurité dans sa 821<sup>e</sup> session en date du 4 février 2009,

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – La division 335 « Système d'identification et de suivi des navires à grande distance (LRIT) » du règlement annexé à l'arrêté du 23 novembre 1987 susvisé est modifiée ainsi qu'il suit :

I. – Dans la totalité de la division, chaque apparition de l'expression « circulaire MSC1/Circ.1257 » est remplacée par l'expression « circulaire MSC.1/Circ.1296 ».

II. – Dans la totalité de la division, chaque apparition de l'expression « ASP habilité pour essai » est remplacée par l'expression « ASP autorisé à effectuer les essais ».

III. – Le modèle de rapport d'essai de bon fonctionnement du LRIT, qui fait l'objet de l'annexe 335-A.1, est remplacé par le modèle figurant en annexe au présent arrêté.

**Art. 2.** – Le directeur des affaires maritimes est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 23 février 2009.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le directeur des affaires maritimes,*  
D. CAZÉ

## A N N E X E

## « Annexe 335-A.1

MODÈLE DE RAPPORT D'ESSAI DE BON FONCTIONNEMENT DU LRIT <sup>(1)</sup>  
 CONFORMANCE TEST REPORT FORM <sup>(1)</sup>

Délivré en vertu des dispositions de la circulaire MSC.1/Circ.1296 :

"Recommandations concernant les visites des navires et la délivrance de certificats attestant qu'ils satisfont à l'obligation de transmettre des renseignements LRIT"

*Issued under the provisions of MSC.1/Circ. 1296 :*

*"Guidance on the survey and certification of compliance of ships with the requirement to transmit LRIT information"*

Délivré par / *Issued by :*

Au nom du Gouvernement de / *On behalf of the Government of :*

ASP autorisé à effectuer les essais / <i>Authorized testing ASP</i>	
Agréé par la décision N° / <i>Agreement number</i>	

1. CARACTÉRISTIQUES DU NAVIRE / *PARTICULARS OF SHIP*

Nom du navire / <i>Name of ship</i>	
Port d'immatriculation / <i>Port of registry</i>	
Numéro ou lettres distinctifs / <i>Distinctive number or letters</i>	
Numéro OMI / <i>IMO number</i>	
N°MMSI / <i>MMSI Number</i>	
Jauge brute / <i>Gross tonnage</i>	
Zones océaniques SMDSM/ <i>GMDSS sea areas</i>	

2. DÉTAIL DU MATÉRIEL LRIT EMBARQUÉ / *DETAILS OF THE SHIPBORNE LRIT EQUIPEMENT*

N° du certificat d'approbation / <i>No of approval certificate</i>	
Administration ayant délivré l'approbation / <i>Approval issued by (name of Authority)</i>	
N° de série de l'appareil / <i>Serial number of the equipment</i>	
Fabricant / <i>Manufacturer</i>	
Zones océaniques pour lesquelles l'équipement est approuvé / <i>Sea areas for which this equipment is valid</i>	
Équipement utilisé dans le cadre du SMDSM / <i>Equipment used for GMDSS</i>	Oui / <i>Yes</i> <input type="checkbox"/> Non / <i>No</i> <input type="checkbox"/>

Date / <i>Date</i>	
Heure / <i>Hour</i>	

Il est certifié que l'essai a été effectué conformément aux prescriptions de la division 335.

*This is to certify that a conformance test has been conducted in accordance with the French regulation division 335 .*

Lieu :

*Issued at :*

Date :

*Date of issue :*

Signature du représentant de l'ASP autorisé à effectuer les essais dûment habilité à délivrer ce rapport / *Signature of testing ASP representative duly authorized to issue this Report :*

Cachet ou tampon de  
l'ASP autorisé à  
effectuer les essais  
*Seal or stamp of  
testing ASP*

... »

1) Ce rapport est envoyé conformément à l'article 335-II.06 de la division 335 à l'armateur et à la cellule nationale d'information sur le trafic maritime :

- par courriel [PointeurNational.Trafic@developpement-durable.gouv.fr](mailto:PointeurNational.Trafic@developpement-durable.gouv.fr) ; ou
- par télécopie à l'attention de la cellule au (33) (2) 33 52 71 72.